



L'actualité de l'immobilier

La diminution des taux se poursuit.

Le courtier Credixia rappelle que, suite à la crise sanitaire, la plupart des Français ont placé l'achat immobilier au cœur de leur réflexion et, dès le mois de mai 2020, il y a eu un pic du nombre de demandes d'emprunt immobilier : « Ce pic s'accompagne du soutien de la Banque Centrale Européenne (BCE) qui a incité les banques à accorder des crédits aux particuliers pour relancer le secteur immobilier. La bonne nouvelle c'est que tous les indicateurs sont au vert pour que les taux immobiliers restent bas jusqu'en 2021 ! » En effet, la Banque Centrale Européenne (BCE) annonce vouloir prolonger les taux bas jusqu'en 2021 : « Une aubaine

pour tous les porteurs de projets immobiliers. En juillet, les banques ont conservé, voir baisse, leurs taux de crédit immobilier afin de soutenir la demande. Le taux moyen (hors assurance et caution) s'établit à 1,25 % en juillet contre 1,29 % en juin. Cette stratégie semble logique puisque le crédit immobilier reste le seul produit d'appel des banques pour capter des nouveaux clients. Ce choix est un point positif pour les très bons profils comme pour les ménages les moins aisés (primo-accédants et seniors) ». Credixia ajoute que « le taux d'usure s'affiche à la hausse passant de 2,51 % en avril à 2,57 % au 1er juillet 2020 pour tous les prêts à taux fixe d'une durée supérieure à 20 ans. Par conséquent, cela permet d'augmenter mécaniquement le nombre d'emprunteurs éligibles au prêt immobilier qui, jusqu'ici, étaient exclus ».